



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21330314200151	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Commune COMMUNE DE PAUILLAC
--	---

POSTE COMPTABLE DE : Tresorerie de Pauillac

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : SCE ASSAINISSEMENT DE PAUILLAC (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	25
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	27
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	28
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	29
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	30
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	31
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	32
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	33
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	34
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.



I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	900 466,79	495 108,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 405 358,79
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		900 466,79	900 466,79

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	878 287,95	805 826,79
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	70 006,30	13 675,44
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 128 792,02
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		948 294,25	948 294,25

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 848 761,04	1 848 761,04
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	51 960,00	0,00	53 930,00	53 930,00	53 930,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		51 960,00	0,00	53 930,00	53 930,00	53 930,00
66	Charges financières	12 447,58	0,00	10 710,00	10 710,00	10 710,00
67	Charges exceptionnelles	801 500,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		865 907,58	0,00	94 640,00	94 640,00	94 640,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	209 720,81		598 027,79	598 027,79	598 027,79
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	210 580,00		207 799,00	207 799,00	207 799,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		420 300,81		805 826,79	805 826,79	805 826,79
TOTAL		1 286 208,39	0,00	900 466,79	900 466,79	900 466,79

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

900 466,79

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	317 500,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		327 500,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		327 500,00	0,00	420 000,00	420 000,00	420 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	75 087,00		75 108,00	75 108,00	75 108,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		75 087,00		75 108,00	75 108,00	75 108,00
TOTAL		402 587,00	0,00	495 108,00	495 108,00	495 108,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

405 358,79

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

900 466,79

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	730 718,79
---	------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	119 853,60	63 399,60	15 000,00	15 000,00	78 399,60
21	Immobilisations corporelles	26 041,20	6 151,20	19 890,00	19 890,00	26 041,20
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	643 453,53	455,50	708 545,95	708 545,95	709 001,45
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	789 348,33	70 006,30	743 435,95	743 435,95	813 442,25
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	61 088,00	0,00	59 744,00	59 744,00	59 744,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	61 088,00	0,00	59 744,00	59 744,00	59 744,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	850 436,33	70 006,30	803 179,95	803 179,95	873 186,25
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	75 087,00		75 108,00	75 108,00	75 108,00
041	Opérations patrimoniales (4)	182 574,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	257 661,00		75 108,00	75 108,00	75 108,00
	TOTAL	1 108 097,33	70 006,30	878 287,95	878 287,95	948 294,25

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

948 294,25

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	18 233,92	13 675,44	0,00	0,00	13 675,44
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	18 233,92	13 675,44	0,00	0,00	13 675,44
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	331 127,36	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	61 185,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	392 312,36	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	410 546,28	13 675,44	0,00	0,00	13 675,44
021	Virement de la section d'exploitation (4)	209 720,81		598 027,79	598 027,79	598 027,79

Envoyé en préfecture le 12/04/2024
 Reçu en préfecture le 12/04/2024
 Publié le 20/04/2024
 ID : 033-213303142-20240410-DEL_2024_055-BF

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	210 580,00		207 799,00		
041	Opérations patrimoniales (4)	182 574,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		602 874,81		805 826,79	805 826,79	805 826,79
TOTAL		1 013 421,09	13 675,44	805 826,79	805 826,79	819 502,23

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	128 792,02
--	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	948 294,25
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	730 718,79
---	-------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	53 930,00		53 930,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	10 710,00	0,00	10 710,00
67	Charges exceptionnelles	30 000,00	0,00	30 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	207 799,00	207 799,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		598 027,79	598 027,79
Dépenses d'exploitation – Total		94 640,00	805 826,79	900 466,79

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	900 466,79
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	75 108,00	75 108,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	59 744,00	0,00	59 744,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	78 399,60	0,00	78 399,60
21	Immobilisations corporelles (6)	26 041,20	0,00	26 041,20
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	709 001,45	0,00	709 001,45
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		873 186,25	75 108,00	948 294,25

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	948 294,25
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).



**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGET**

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	400 000,00		400 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	20 000,00	75 108,00	95 108,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		420 000,00	75 108,00	495 108,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	405 358,79
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	900 466,79
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	13 675,44	0,00	13 675,44
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		201 177,00	201 177,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		6 622,00	6 622,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		598 027,79	598 027,79
Recettes d'investissement – Total		13 675,44	805 826,79	819 502,23

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	128 792,02
--	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	948 294,25
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	51 960,00	53 930,00	53 930,00
613	Locations, droits de passage, servitude	520,00	1 530,00	1 530,00
61523	Entretien, réparations réseaux	15 000,00	15 000,00	15 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	15 000,00	15 000,00	15 000,00
617	Etudes et recherches	15 000,00	15 000,00	15 000,00
618	Divers	4 000,00	4 000,00	4 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	440,00	1 400,00	1 400,00
623	Publicité, publicat°, relations publique	2 000,00	2 000,00	2 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		51 960,00	53 930,00	53 930,00
66	Charges financières (b) (8)	12 447,58	10 710,00	10 710,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	13 047,00	11 292,00	11 292,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-749,42	-732,00	-732,00
6688	Autre	150,00	150,00	150,00
67	Charges exceptionnelles (c)	801 500,00	30 000,00	30 000,00
672	Reverst excédent collectivité rattach	800 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 500,00	30 000,00	30 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		865 907,58	94 640,00	94 640,00
023	Virement à la section d'investissement	209 720,81	598 027,79	598 027,79
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	210 580,00	207 799,00	207 799,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	203 958,00	201 177,00	201 177,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	6 622,00	6 622,00	6 622,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		420 300,81	805 826,79	805 826,79
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		420 300,81	805 826,79	805 826,79
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 286 208,39	900 466,79	900 466,79

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	900 466,79
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	2 873,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	3 605,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-732,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.



(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	317 500,00	400 000,00	400 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	310 000,00	390 000,00	390 000,00
70613	Participations assainissement collectif	7 500,00	10 000,00	10 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	10 000,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	10 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		327 500,00	400 000,00	400 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	20 000,00	20 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	20 000,00	20 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		327 500,00	420 000,00	420 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	75 087,00	75 108,00	75 108,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	75 087,00	75 108,00	75 108,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		75 087,00	75 108,00	75 108,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		402 587,00	495 108,00	495 108,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	405 358,79
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	900 466,79
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	119 853,60	15 000,00	15 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	119 853,60	15 000,00	15 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	26 041,20	19 890,00	19 890,00
2156	Matériel spécifique d'exploitation	26 041,20	19 890,00	19 890,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	643 453,53	708 545,95	708 545,95
2313	Constructions	35 000,00	20 000,00	20 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	608 453,53	688 545,95	688 545,95
Total des dépenses d'équipement		789 348,33	743 435,95	743 435,95
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	61 088,00	59 744,00	59 744,00
1641	Emprunts en euros	61 088,00	59 744,00	59 744,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		61 088,00	59 744,00	59 744,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		850 436,33	803 179,95	803 179,95
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	75 087,00	75 108,00	75 108,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>75 087,00</i>	<i>75 108,00</i>	<i>75 108,00</i>
1391	Subventions d'équipement	75 087,00	75 108,00	75 108,00
	<i>Charges transférées</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
041	Opérations patrimoniales (9)	182 574,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	121 389,00	0,00	0,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	61 185,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		257 661,00	75 108,00	75 108,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 108 097,33	878 287,95	878 287,95

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	70 006,30
-----------------------------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	948 294,25
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	18 233,92	0,00	0,00
131	Subvention d'équipement	18 233,92	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		18 233,92	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	331 127,36	0,00	0,00
1068	Autres réserves	331 127,36	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	61 185,00	0,00	0,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	61 185,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		392 312,36	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		410 546,28	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	209 720,81	598 027,79	598 027,79
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	210 580,00	207 799,00	207 799,00
2803	Frais d'études, recherche et développ.	1 010,00	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	202 948,00	201 177,00	201 177,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	6 622,00	6 622,00	6 622,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		420 300,81	805 826,79	805 826,79
041	Opérations patrimoniales (8)	182 574,00	0,00	0,00
2156	Matériel spécifique d'exploitation	1 025,00	0,00	0,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	181 549,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		602 874,81	805 826,79	805 826,79
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 013 421,09	805 826,79	805 826,79

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	13 675,44
----------------------------------	------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	128 792,02
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	948 294,25
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 375 497,27									
1641 Emprunts en euros (total)					1 375 497,27									
4491573-01	Société civile CREDIT AGRICOLE MUTUEL AQUITAINE	27/06/2006		15/06/2007	450 000,00	F		3,950	4,227		A	P		A-1
A33150CD	BANQU CAISSE EPARGNE AQ POITOU CHARENT	29/06/2015		25/07/2016	382 909,47	F		3,140	4,492		A	X Echéance constante		A-1
MON235381EUR	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT	10/11/2005		01/12/2006	200 000,00	F		2,270	2,653		A	P		A-1
MON505073EUR	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT	31/03/2015		01/09/2015	342 587,80	F		1,270	1,313		T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					1 375 497,27								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

**IV
A1.2**

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		487 006,98					59 742,82	11 291,38	0,00	2 870,18
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		487 006,98					59 742,82	11 291,38	0,00	2 870,18
4491573-01		0,00	A-1	91 568,81	2,42	F		4,227	29 348,38	3 616,97	0,00	1 338,09
A33150CD		0,00	A-1	90 212,60	5,50	F		4,492	5 401,95	2 832,68	0,00	1 153,99
MON235381EUR		0,00	A-1	105 011,85	11,92	F		2,653	7 195,73	2 383,77	0,00	185,04
MON505073EUR		0,00	A-1	200 213,72	11,67	F		1,313	17 796,76	2 457,96	0,00	193,06
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		487 006,98					59 742,82	11 291,38	0,00	2 870,18

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	487 006,98	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES
A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS****A2****A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Constructions	30	04/12/2008
L	Réseaux	50	04/12/2008
L	Subvention d'équipement transférables	50	04/12/2008
L	Frais d'étude	5	09/10/2018



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES
A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	128 792,02	128 792,02
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-56 330,86	-56 330,86
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	72 461,16	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	72 461,16	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	72 461,16	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	134 852,00	134 852,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	805 826,79	805 826,79
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	670 974,79	670 974,79

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		134 852,00	I 134 852,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		59 744,00	59 744,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	59 744,00	59 744,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		75 108,00	75 108,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	75 108,00	75 108,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		805 826,79	III 805 826,79
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		805 826,79	805 826,79
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2803	Frais d'études, recherche et dévelop.	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	201 177,00	201 177,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
4817	Pénalités de renégociation de la dette	6 622,00	6 622,00
021	Virement de la section d'exploitation	598 027,79	598 027,79

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.



IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS****B1.7****B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					68 377,20	13 675,44	4 558,48
2012	Subvention 37T	CONSEIL DEPARTEMENTAL GIRONDE	15	A	68 377,20	13 675,44	4 558,48
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
TOTAL					68 377,20	13 675,44	4 558,48

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

Nombre de membres en exercice : 27
 Nombre de membres présents : 19
 Nombre de suffrages exprimés : 25
 VOTES :
 Pour : 19
 Contre : 6
 Abstentions : 2



Date de convocation : 04/04/2024

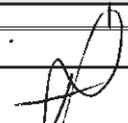
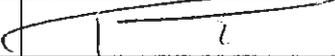
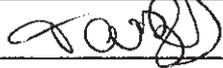
Présenté par (1) Le Le Maire,
 A Pauillac le 10/04/2024
 (1) Le Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
 A Pauillac, le 10/04/2024
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ABDICHE-MOGE Coralie	<i>donne pouvoir à Mme BARRAO</i>	
ALVES Fabienne	<i>donne pouvoir à Mme DORÉ</i>	
AMBROISE Marie Brigitte		<i>[Signature]</i>
ARBEZ Patrick		<i>[Signature]</i>
BARRAO Danielle		<i>[Signature]</i>
BARRAUD Philippe	<i>donne pouvoir à M. POUYALET</i>	
BARRET Sylvain		<i>[Signature]</i>
BLANCK LEDUC Maryse		<i>Blanch</i>
BORTOLUSSI Julie	<i>donne pouvoir à Mme GUIET</i>	
CHAGNIAT Philippe		<i>[Signature]</i>
CROUZAL Valérie		<i>[Signature]</i>
DAUMENS Armelle		<i>[Signature]</i>
DE FOURNAS DE LA BROUSSE Grégoire	<i>Absent</i>	
DORE Patricia		<i>[Signature]</i>
FALCO David		<i>[Signature]</i>
FATIN Florent, Maire	<i>Absent</i>	
FAURIE Marine	<i>donne pouvoir à M. BARRET</i>	
FRANCHINI COSTA Julie		<i>[Signature]</i>
GETTE Jean-François	<i>donne pouvoir à M. ARBEZ</i>	
GUIET Gersendre		<i>[Signature]</i>
MOREAU BARILLOT Marion		<i>[Signature]</i>

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

D

MORISSEAU Serge	
POUYALET William	
RENAUD Jean-François	
REVELLE Pierre	
SIAUT Christophe	
TAUZIER Elodie	

Certifié exécutoire par (1) Le Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Pauillac, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Etat des biens 2024

PAUIL - COMMUNE DE PAUILLAC

ASS - SCE ASSAINISSEMENT DE PAUILLAC

Compte : 203 - Frais d'études, de recherche, de développ. et frais d'insertion

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Amortissement			Valeur Nette Comptable au 31/12/2024
		Date	Valeur origine	Durée	Exercice en cours	Total fin Exercice	
2014-ETUDE-01	Etude SNCF MOM 3313061	03/06/2014	1 514,00 €	5	0,00 €	1 514,00 €	0,00 €
2015-ETUDE-01	Etude révision zonage	05/03/2015	3 540,00 €	5	0,00 €	3 540,00 €	0,00 €
Total du compte : 203			5 054,00 €		0,00 €	5 054,00 €	0,00 €

Compte : 2031 - libellé non renseigné

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Amortissement			Valeur Nette Comptable au 31/12/2024
		Date	Valeur origine	Durée	Exercice en cours	Total fin Exercice	
2014-ETUDE-01-1	Etude SNCF MOM 3313061	03/06/2014	1 514,40 €	5	0,00 €	1 514,40 €	0,00 €
2015-ETUDE-01-1	Etude révision zonage	05/03/2015	3 540,00 €	5	0,00 €	3 540,00 €	0,00 €
Total du compte : 2031			5 054,40 €		0,00 €	5 054,40 €	0,00 €

Compte : 2156 - Matériel spécifique d'exploitation

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Amortissement			Valeur Nette Comptable au 31/12/2024
		Date	Valeur origine	Durée	Exercice en cours	Total fin Exercice	
1972-01	Assainissement 2ème tranche	01/01/1972	42 685,72 €	50	0,00 €	42 685,72 €	0,00 €
1974-01	Assainissement 3ème tranche	01/01/1974	27 509,43 €	50	0,00 €	27 509,43 €	0,00 €
1974-02	Assainissement 4ème tranche	01/01/1974	30 489,80 €	50	0,00 €	30 489,80 €	0,00 €
1974-03	Assainissement 4ème tranche bis	01/01/1974	30 489,80 €	50	0,00 €	30 489,80 €	0,00 €
1975-01	Assainissement 5ème tranche	01/01/1975	41 161,23 €	50	823,45 €	41 161,23 €	0,00 €

Compte : 2156 - Matériel spécifique d'exploitation

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Amortissement			Valeur Nette Comptable au 31/12/2024
		Date	Valeur origine	Durée	Exercice en cours	Total fin Exercice	
1975-02	Travaux assainissement général	01/01/1975	91 469,41 €	50	1 829,30 €	91 469,41 €	0,00 €
1976-01	Assainissement 6ème tranche	01/01/1976	46 283,52 €	50	925,67 €	45 357,83 €	925,69 €
1977-01	Travaux assainissement général	01/01/1977	76 224,51 €	50	1 524,49 €	73 175,52 €	3 048,99 €
1977-02	Assainissement 8ème tranche	01/01/1977	56 623,83 €	50	1 132,48 €	54 359,04 €	2 264,79 €
1978-01	Assainissement 9ème tranche	01/01/1978	76 224,51 €	50	1 524,49 €	71 651,03 €	4 573,48 €
1979-01	Assainissement 10ème tranche	01/01/1979	49 545,93 €	50	990,92 €	45 582,32 €	3 963,61 €
1980-01	Assainissement 11ème tranche	01/01/1980	39 636,74 €	50	792,73 €	35 672,85 €	3 963,89 €
1981-01	Travaux assainissement agglomérations	01/01/1981	76 224,51 €	50	1 524,49 €	67 077,56 €	9 146,95 €
1981-02	Assainissement 12ème tranche	01/01/1981	49 545,93 €	50	990,92 €	43 600,48 €	5 945,45 €
1981-03	Assainissement 13ème tranche	01/01/1981	60 979,61 €	50	1 219,59 €	53 661,96 €	7 317,65 €
1982-01	Assainissement 14 et 15ème tranche	01/01/1982	152 449,02 €	50	3 048,98 €	131 106,14 €	21 342,88 €
1984-01	Assainissement 16ème tranche	01/01/1984	76 224,51 €	50	1 524,49 €	62 504,09 €	13 720,42 €
1985-01	Assainissement 17ème tranche	01/01/1985	91 469,41 €	50	1 829,39 €	73 175,60 €	18 293,81 €
1986-01	Assainissement 18ème tranche	01/01/1986	91 469,41 €	50	1 829,39 €	71 346,21 €	20 123,20 €
1986-02	Assainissement 19ème tranche	01/01/1986	89 182,68 €	50	1 783,65 €	69 562,35 €	19 620,33 €
1988-01	Assainissement 20 et 21ème tranche	01/01/1988	227 453,93 €	50	4 549,08 €	168 315,96 €	59 137,97 €
1995-01	Assainissement Gabarreys et Pradina	01/01/1995	152 449,02 €	50	3 048,98 €	91 469,40 €	60 979,62 €

Compte : 2156 - Matériel spécifique d'exploitation

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Amortissement			Valeur Nette Comptable au 31/12/2024
		Date	Valeur origine	Durée	Exercice en cours	Total fin Exercice	
1995-02	Extension station 24 et 25ème tranche	01/01/1995	251 540,88 €	30	8 384,58 €	251 540,88 €	0,00 €
1996-01	Réseau pénétrante 25ème tranche B	01/01/1996	96 042,88 €	50	1 920,86 €	55 704,94 €	40 337,94 €
1997-01	Assainissement 26ème tranche A et B	01/01/1997	335 387,84 €	50	6 707,76 €	187 817,28 €	147 570,56 €
1998-01	Assainissement 27ème tranche A et B	01/01/1998	198 183,72 €	50	3 963,67 €	107 019,09 €	91 164,63 €
1999-01	Assainissement 28ème tranche A et B	01/01/1999	350 632,74 €	50	7 012,65 €	182 328,90 €	168 303,84 €
2002-01	Assainissement 29ème et 30ème tranche	01/01/2002	335 000,00 €	50	6 700,00 €	154 100,00 €	180 900,00 €
2003-01	Assainissement 31ème tranche	01/01/2003	215 300,00 €	50	4 306,00 €	94 732,00 €	120 568,00 €
2005-01	Assainissement 32ème tranche A	01/01/2005	200 000,00 €	50	4 000,00 €	80 000,00 €	120 000,00 €
2006-01	Assainissement 32ème tranche B	01/01/2006	450 000,00 €	50	9 000,00 €	171 000,00 €	279 000,00 €
2013-01	Assainissement Bouhoubrun + Quais	01/01/2013	301 500,00 €	50	6 030,00 €	66 330,00 €	235 170,00 €
ASST QUAIS	Réhabilitation réseau quais	31/12/2015	230 261,14 €	40	5 756,53 €	51 808,77 €	178 452,37 €
EXTENSION STATION	Extension station épuration	31/12/2015	1 141 589,93 €	40	28 539,00 €	256 851,00 €	884 738,93 €
RESEAU BOUHOUBRUN	RESEAU BOUHOUBRUN	31/12/2015	683 681,92 €	40	17 199,00 €	150 633,00 €	533 048,92 €
RESEAU DAUPRAT	Réseau Dauprat	31/12/2015	440 694,29 €	40	11 017,00 €	99 153,00 €	341 541,29 €
RESEAU HAMEAU	Hameau Artigues	31/12/2015	945 752,20 €	40	23 643,00 €	212 787,00 €	732 965,20 €
RESEAU RUE DU TEMPS	EXTENSION RESEAU RUE DU TEMPS PASSE	31/12/2015	69 661,57 €	40	1 753,00 €	15 327,00 €	54 334,57 €
RESEAU RUE LAMIRE	Extension réseau rue Lamire	31/12/2015	35 191,25 €	40	921,00 €	6 639,00 €	28 552,25 €

Compte : 2156 - Matériel spécifique d'exploitation

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Amortissement			Valeur Nette Comptable au 31/12/2024
		Date	Valeur origine	Durée	Exercice en cours	Total fin Exercice	
RESSEAU ASST DIVERS	Réseaux divers	31/12/2015	807 221,46 €	40	20 204,00 €	180 918,00 €	626 303,46 €
TXRESEAUXHUMIDE	TRAVAUX RESEAUX HUMIDES	03/08/2021	128 677,11 €	40	3 217,00 €	6 434,00 €	122 243,11 €
Total du compte : 2156			8 892 111,39 €		201 167,54 €	3 752 547,59 €	5 139 563,80 €
Total du budget : ASS - SCE ASSAINISSEMENT DE PAUILLAC			8 902 219,79 €		201 167,54 €	3 762 655,99 €	5 139 563,80 €

Etat des biens 2024

PAUIL - COMMUNE DE PAUILLAC

Envoyé en préfecture le 12/04/2024
 Reçu en préfecture le 12/04/2024
 Publié le 25/03/2024 
 ID : 033-213303142-20240410-DEL_2024_055-BF

ASS - SCE ASSAINISSEMENT DE PAUILLAC

Compte : 2156 - Matériel spécifique d'exploitation

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Amortissement			Valeur Nette Comptable au 31/12/2024
		Date	Valeur origine	Durée	Exercice en cours	Total fin Exercice	
RECUP01ASS	Subventions Artigues 2008	01/01/2008	252 372,68 €	50	5 047,45 €	80 759,20 €	171 613,48 €
RECUP02ASS	Subvention 36 TA 2009	01/01/2009	18 784,30 €	50	375,69 €	5 635,35 €	13 148,95 €
RECUP03ASS	Subvention 28 TA 2009	01/01/2009	6 860,21 €	50	137,20 €	2 058,00 €	4 802,21 €
RECUP04ASS	Subvention 27 TB 2009	01/01/2009	2 768,93 €	50	55,38 €	830,70 €	1 938,23 €
RECUP05ASS	Subvention 26 TC 2009	01/01/2009	10 790,95 €	50	215,82 €	3 237,30 €	7 553,65 €
RECUP06ASS	Subvention 27 TA 2009	01/01/2009	9 616,03 €	50	192,32 €	2 884,80 €	6 731,23 €
RECUP07ASS	Subvention 27 TB 2010	01/01/2010	2 768,93 €	50	55,38 €	775,32 €	1 993,61 €
RECUP08ASS	Subvention 28 TA 2010	01/01/2010	6 860,21 €	50	137,20 €	1 920,80 €	4 939,41 €
RECUP09ASS	Subvention 26 TC 2010	01/01/2010	10 790,95 €	50	215,82 €	3 021,48 €	7 769,47 €
RECUP10ASS	Subvention 27 TA 2010	01/01/2010	9 616,03 €	50	192,32 €	2 692,48 €	6 923,55 €
RECUP11ASS	Subvention 27 TA 2011	01/01/2011	9 616,03 €	50	192,32 €	2 500,16 €	7 115,87 €
RECUP12ASS	Subvention 26 TC 2011	01/01/2011	10 790,95 €	50	215,82 €	2 805,66 €	7 985,29 €
RECUP13ASS	Subvention 27 TB 2011	01/01/2011	2 768,93 €	50	55,38 €	719,94 €	2 048,99 €
RECUP14ASS	Subvention 28 TA 2011	01/01/2011	6 860,21 €	50	137,20 €	1 783,60 €	5 076,61 €
RECUP15ASS	Subvention 28 TA 2012	01/01/2012	6 860,21 €	50	137,20 €	1 646,40 €	5 213,81 €

Compte : 2156 - Matériel spécifique d'exploitation

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Amortissement			Valeur Nette Comptable au 31/12/2024
		Date	Valeur origine	Durée	Exercice en cours	Total fin Exercice	
RECUP16ASS	Subvention 26 TC 2012	01/01/2012	10 790,96 €	50	215,82 €	2 589,84 €	8 201,12 €
RECUP17ASS	Subvention 27 TA 2012	01/01/2012	9 616,03 €	50	192,32 €	2 307,84 €	7 308,19 €
RECUP18ASS	Subvention 27 TB 2012	01/01/2012	2 768,93 €	50	55,38 €	664,56 €	2 104,37 €
RECUP19ASS	Subvention 37 TA 2012	01/01/2012	4 558,48 €	50	91,17 €	1 094,04 €	3 464,44 €
RECUP20ASS	Subvention 27 TA 2013	01/01/2013	9 616,03 €	50	192,32 €	2 115,52 €	7 500,51 €
RECUP21ASS	Subvention 37 TA 11/2013	01/01/2013	4 558,48 €	50	91,17 €	1 002,87 €	3 555,61 €
RECUP22ASS	Subvention 28 TA 2013	01/01/2013	6 860,21 €	50	137,20 €	1 509,20 €	5 351,01 €
RECUP23ASS	Subvention dégrilleur STEP Lyonnaise	01/01/2013	8 000,00 €	50	160,00 €	1 760,00 €	6 240,00 €
RECUP24ASS	Subvention 27 TB 2013	01/01/2013	2 768,93 €	50	55,38 €	609,18 €	2 159,75 €
RECUP25ASS	Subvention 37 TA 2014	01/01/2014	4 558,48 €	50	91,17 €	911,70 €	3 646,78 €
RECUP26ASS	Subvention 28 TA 2014	01/01/2014	6 860,21 €	50	137,20 €	1 372,00 €	5 488,21 €
RECUP27ASS	Subvention 39 TA 2014	01/01/2015	3 007,20 €	50	60,14 €	541,26 €	2 465,94 €
RECUP28ASS	Subvention 37 TA 2015	01/01/2015	4 558,48 €	50	91,17 €	820,53 €	3 737,95 €
RECUP29ASS	Subvention 39 TA Dégrilleur STEP 2016	01/01/2016	7 016,80 €	50	140,34 €	1 122,72 €	5 894,08 €
RECUP30ASS	Subvention 37 TA 2016	01/01/2016	4 558,48 €	50	91,17 €	729,36 €	3 829,12 €
RECUP31ASS	Subvention 37 TA 2017	01/01/2017	4 558,48 €	50	91,17 €	638,19 €	3 920,29 €
RECUP32ASS	Subvention 37 TA 2019	26/06/2019	4 558,48 €	50	91,17 €	455,85 €	4 102,63 €

Compte : 2156 - Matériel spécifique d'exploitation

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Amortissement			Valeur Nette Comptable au 31/12/2024
		Date	Valeur origine	Durée	Exercice en cours	Total fin Exercice	
RECUP37TA2018	Travaux 37 TA 2018	31/12/2019	4 558,48 €	50	91,17 €	455,85 €	4 102,63 €
RECUP37TA2020	SUBVENTION 37 TA 2020	07/07/2020	4 558,48 €	50	91,00 €	402,00 €	4 156,48 €
RECUP37TA2021	Subvention 37 TA 2021	25/03/2021	4 558,48 €	50	91,00 €	273,00 €	4 285,48 €
RECUP37TA2023	Subvention 37 TA 2023	01/01/2023	4 558,48 €	50	91,00 €	91,00 €	4 467,48 €
SubvAnt2008	Subventions antérieures à 2008	01/01/2008	3 268 782,62 €	50	65 375,65 €	1 111 386,05 €	2 157 396,57 €
Total du compte : 2156			3 754 356,75 €		75 086,61 €	1 246 123,75 €	2 508 233,00 €
Total du budget : ASS - SCE ASSAINISSEMENT DE PAUILLAC			3 754 356,75 €		75 086,61 €	1 246 123,75 €	2 508 233,00 €